



Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée extraordinaire le

**LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 A 20.00 HEURES**

à la halle polyvalente de Chantemerle

**Ordre du jour**

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2024**  
Le procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la Commune de Granges-Paccot
- 2. Crédit d'engagement en vue de l'aménagement de rampes d'accès au viaduc de Grandfey pour la mobilité douce**
  - 2.1. Présentation du projet
  - 2.2. Rapport de la Commission financière
  - 2.3. Discussion et vote
- 3. Modification des statuts de l'Association du CO de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français**
  - 3.1. Présentation des modifications statutaires
  - 3.2. Rapport de la Commission financière
  - 3.3. Discussion et vote sur les modifications statutaires
- 4. Divers**

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 27 mai 2024 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la Commune dans les actualités ou en scannant le QR code ci-après.



L'Assemblée communale sera suivie d'un apéritif.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly